



N°48
FÉV. 2018

MAG'cin



LE MAGAZINE DES SLV ET DE LA CMCAS /// CHER /// INDRE /// NIÈVRE

FESTIVAL D'ÉNERGIES

SOUJAC 2018
19 & 20 MAI



ÉVÈNEMENT PAGE 7

**Le rendez-vous des Industries électriques
et gazières est de retour pour l'année 2018 !**



<http://berry-nivernais.cmcas.com/>

ACTUALITÉ

4

- Carnet des SLVie
- Gazelec Châteauroux
- Emplois dérogatoires d'été 2018
- Pass'Culture et Pass'Sport
- Participation sur séjours scolaires et linguistiques
- Aide au départ en vacances d'été, nouveauté 2018 !
- Le rendez-vous des Industries électriques et gazières est de retour pour l'année 2018 !
- Interview d'un bâtisseur de la CMCAS

LOISIRS et CULTURE

8

- Le Printemps de Bourges 2018 est enclenché !
- Randonnées Pédestres en Nivernais
- Concours photo 2018
- Week-end randonnées
- Sortie Laser Game
- Soirée bowling
- Endurance Karting
- Section médiathèque
- Sorties moto : en Ardèche, dans le Cantal, en Normandie à Auberville et en Bretagne
- Atelier photo "REFLEX"
- Atelier photo "SMARTPHONE"
- Journée Familiale au Futuroscope
- "Trésors Cachés de la Vallée de l'Ouche"

CONVIVALITÉ

11

- Repas des pensionnés de Corbigny
- Repas de printemps secteur Issoudun
- Chasse à l'oeuf à Bourges et Belleville/Cosne
- Rencontre Intersections : bowling et convivialité !
- Retour sur le marché de Noël

SANTÉ et BIEN-ÊTRE

12

- Pensez à mettre à jour votre carte Vitale !
- Atelier "mémoire"
- CSMR (Couverture Supplémentaire Maladie Retraités)
- Tout sur l'aide au départ à la neige

ÉLUS

14

- Compte rendu succinct de CA du 14 décembre 2017
- Vos élus de SLVie vous accueillent
- Permanences Professionnelles



7



8



9



10



AGENDA



MARS 2018

Jeudi 1^{er}

- Après-midi Jeux (Pensionnés Nevers)
- Randonnée à Pouilly sur Loire (Pensionnés Nevers)

Vendredi 02

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Samedi 03

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)
- Atelier photo Reflex (SLVie Belleville Cosne)

Dimanche 04

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Mardi 06

- Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)

Jeudi 08

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)
- Repas Tête de Veau (Pensionnés Nevers)

Vendredi 09

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Samedi 10

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)
- Atelier photo Smart Phone (SLVie Belleville Cosne)
- Sortie Laser Games (SLVie Nevers)

Lundi 12

- Remise des épreuves concours photo (Section photo Bourges)
- Départ Séjour au ski aux Saisies (SLVie de Châteauroux)

Jeudi 15

- Après-midi Jeux (Pensionnés Nevers)
- Randonnée à Chevenon (Pensionnés Nevers)

Vendredi 16

- Tournoi Bowling Intersections (SLVie Bourges)



Sonnet irrégulier, pour message à passer...

C'est sans auréole pour ceux qui nous volent,
Car elles s'affolent sans moyens bénévoles...
« A bas le patronat ! » Nous ferons irruption !
Grâce au syndicat reprend la négociation !

Avec ceux qui bougent, l'avenir dépendra
Printemps de Bourges, sera ou ne sera pas ?
Seront-ils présents au Festival d'Énergies,
Ces agents, amis, fort de cette synergie ?

Diverses et variées, sachant vous accompagner,
De qualité, elles sauront vous émanciper.
Loisirs, Culture, Sport, Santé, colo, vacances,

Solidaires et aux antipodes du commercial,
Se définissent nos Activités Sociales.
Les conserver est une bataille, pas une chance !



Dimanche 18

- Représentation à La Chapelle St Ursin (Section Théâtre Bourges)
- Départ séjour accompagné aux Sables d'Olonne

Mardi 20

- Après-midi Jeux (Pensionnés Bourges)

Mercredi 21

- Après-midi Jeux (Pensionnés Châteauroux)

Vendredi 23

- Soirée Annuelle et Résultats Concours Photos (Section Photos Bourges)

Samedi 24

- Représentation à St George sur Moulon (Section Théâtre Bourges)
- Sortie familiale Futuroscope (SLVie Châteauroux)

Mercredi 28

- Chasse à l'œuf (SLVie de Bourges)

Jedi 29

- Après-midi Jeux (Pensionnés Nevers)
- Randonnée la Charité sur Loire (Pensionnés Nevers)

Vendredi 30

- Départ sortie moto en Ardèche (SLVie Belleville Cosne)
- Soirée bowling (SLVie de Nevers)

AVRIL 2018

Mercredi 4

- Représentation à Vouzeron (Section Théâtre Bourges)

Samedi 7

- Chasse à l'œuf (SLVie de Belleville)

Mardi 10

- Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)

Jedi 12

- Randonnée à Ste Colombe (Pensionnés Nevers)

Samedi 14

- Représentation à Levet (Section Théâtre Bourges)

Dimanche 22

- Représentation à Vignoux sur Barangeon (Section Théâtre Bourges)

Mardi 24

- Début Festival « Printemps de Bourges »

Jedi 26

- Randonnée à Charvin (Pensionnés Nevers)

Dimanche 29

- Représentation à Trouy (Section Théâtre Bourges)

SLVie du Cher, de l'Indre et de la Nièvre

Carnet

Des familles se sont agrandies

LACOUR Morgane	14/06/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
GUERIN Louis	17/11/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
DERRADJI Amina	06/12/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
SIPPEL Eline	27/12/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

Nous avons eu le regret de perdre

NORMAND Georges	02/10/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
REBILLON Gaston	24/11/2017	SLVie 04 NEVERS
SEBALJ Lucienne	09/11/2017	SLVie 04 NEVERS
LAGNEAU Geneviève	18/11/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
PRAUD François	07/12/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
HOMBERT Etienne	24/12/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
MILLET Jean-François	13/11/2017	SLVie 01 BOURGES
SANDRET Frédéric	10/11/2017	SLVie 01 BOURGES
TOURTEAU Edmond	25/10/2017	SLVie 01 BOURGES
FILLON Janine	11/11/2017	SLVie 01 BOURGES
LEJEUNE André	05/12/2017	SLVie 04 NEVERS
FERRAGU Jean-Claude	08/12/2017	SLVie 01 BOURGES
BOUQUET DES CHAUX Cécile	28/12/2017	SLVie 01 BOURGES
RADIN Madeleine	28/12/2017	SLVie 05 St AMAND MONT.
POUPLLOT Jean-Michel	28/11/2017	SLVie 01 BOURGES

Des Collègues sont partis en retraite

CLEMENT Sylvie	SLVie 02 CHÂTEAUX
FOURMANN Marcel	SLVie 01 BOURGES
HEMERET Philippe	SLVie 01 BOURGES
MERLIN Pierre	SLVie 01 BOURGES
GUILLON Patrick	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
ARBOGOST Olivier	SLVie 04 NEVERS
GILBERT Dominique	SLVie 04 NEVERS
PROQUIER Pascal	SLVie 04 NEVERS
LORGEUX Pascal	SLVie 01 BOURGES
NARDELLI Jean-Michel	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
TUROWSKY Eric	SLVie 03 VIERZON

Des collègues ont rejoint la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
BOUSSARD Pierre	SLVie 04 NEVERS
HERMEL Frédéric	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MAILLARD Jeremy	SLVie 02 CHÂTEAUX
RAGOUT Rémi	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
REYNAUD Maxime	SLVie 02 CHÂTEAUX
NICOLAS Tony	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
OLLIVIER Franck	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
GAIDON Guylaine	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

/// INACTIFS	
LESAGE Caroline	SLVie 02 CHÂTEAUX
CHANDRIER Gilles	SLVie 05 STAMAND MONT.
AUCLAIR Gilles	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
RIVIERE Jacques	SLVie 04 NEVERS

Des collègues ont quitté la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
LESUEUR Alain	CMCAS GIRONDE
NETO Julien	CMCAS HAUTE BRETAGNE

/// INACTIFS	
DELABRE Paulette	CMCAS VAL D'OISE

Gazelec Châteauroux

AQUA-GYM CHABRIS

Responsable : Martine DEHOVE - Tél. : 02 54 40 94 80 - martine.dehove@orange.fr

BADMINTON

Responsable : Nicolas FLACONNECHE
Tél. : 02 54 29 71 46 (T) - Mob. : 06 76 66 49 04 (T)

BALL-TRAP

Responsable : Jean-Louis LARDEAU - Mob. : 06 81 56 52 92 - jllardeau@orange.fr

GOLF

Responsable : Francis MENDEZ - Tél. : 02 54 29 85 37 (D) - Mob. : 06 82 44 51 17
mendez.francis6@yahoo.fr

GYMNASTIQUE CHÂTEAUX

Responsables : Sylvie CLEMENT et Lise LUCAS CEIBEL - Tél. : 02 54 29 70 33 (T)

GYMNASTIQUE EGUZON

Responsable : Patrick BAS - Tél. : 02 54 47 33 32 (D) - Mob. : 06 75 58 97 57

MARCHE

Responsable : Pierre LABORD - Tél. : 02 54 34 01 21 (D)

PÉTANQUE

Responsables : Jocelyn SIMON et Claude GAGNEUX
Mob. : 06 28 15 56 03 - gagneuxclaude@orange.fr

TENNIS

Responsable : Philippe BIDAUD. Mercredi après-midi
Tél. : 02 54 07 05 87 (D) - Mob. : 06 76 09 94 37 - bidaud.philippe0@orange.fr

TENNIS DE TABLE

Responsables : Jack JAMET - Tél. : 02 54 34 57 58
Jacques TOMASZEK - Tél. : 02 54 07 00 91

Comité Directeur

- Président : Francis MENDEZ (02 54 29 85 37)
- 1^{er} Vice Président Délégué : Jack Soulas (02 54 34 74 61) - 36000 Châteauroux
- 2^e Vice Président : Jack JAMET (02 54 34 57 58) - 36000 Châteauroux
- 3^e Vice Président : Maurice FRANCESCHI - 36000 Châteauroux
- Secrétaire : Philippe BIDAUD (02 54 07 05 87)
- Secrétaire adjoint : Jacques TOMASZEK (Tél. : 02 54 07 00 91) - 36130 Déols
- Trésorière : Brigitte BAILLY (02 54 29 70 49) - 36330 Le Poinçonnet

TIMBRE GAZELEC • ENFANT ET APPRENTI 20€ • ADULTE 40€

N°48

Février 2018

- Directeur de la publication : Gaël CLASSEN
- Coordination : le Comité de rédaction
- Crédits photos : CMCAS, Fotolia
- Maquette et impression : Groupe Concordances



CMCAS

Emplois dérogatoires d'été 2018

Il s'agit d'emplois ne nécessitant pas de qualification particulière dans le domaine de l'entretien et du service pour des enfants étudiants (certificat de scolarité) d'OD, majeurs au 1^{er} jour du contrat.

Les demandes doivent parvenir au Président de la CMCAS avant le 1^{er} avril 2018.

Pass'Culture et Pass'Sport

Les PASS proposés par la CMCAS sont renouvelés pour 2018 (un de chaque par OD). Malgré les diminutions budgétaires, l'accès à la culture et aux sports reste une priorité de vos administrateurs. Ils s'achètent au sein des antennes CMCAS et dans le SLVie, leurs tarifs sont indexés au coefficient social.

POUR RAPPEL : Une fois rempli, le Pass'Culture vous sera remboursé par virement la somme de 50€. Il fonctionne avec toujours 10 remboursements de 5€ dans les domaines suivants : spectacles, monuments historiques, musées, cinémas, parcs de loisirs, zoos, aquariums, expositions, achats de livres, CD, DVD (jeux, film, musique), billets achetés sur le portail culture loisir, adhésions annuelles école de musique, théâtre (20€, 4 cases maxi) et des abonnements annuels à des magazines, journaux (20€, maxi 4 cases) → achat de l'année en cours.

Nouveauté 2018 : les abonnements numériques relatifs à la location de musique et les VOD sont désormais pris en compte.

Coef. Soc.	Inf. à 10000	10000 à 11999	12000 à 13999	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	Sup. à 30000
Prix à l'achat	9€	11€	13€	15€	16€	17€	18€	19€	20€	21€	22€	23€

Le Pass'Sport permet de se faire rembourser 100€. Vous trouverez ci-dessous son fonctionnement, la grille de participation ainsi que les activités sportives éligibles.

Nouveauté 2018 : la danse rentre dans le Pass'Sport.

Coef. Soc.	Inf. à 10000	10000 à 11999	12000 à 13999	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	Sup. à 30000
Prix à l'achat	24€	39€	49€	56€	61€	66€	69€	72€	74€	76€	78€	79€

Conditions d'attribution :

- 1 Pass'Sport par Ouvrant-droit par an et par saison sportive.
- Seules les affiliations à une fédération ou un club/association sportive seront acceptées (pas de billetteries : piscine, patinoire, karting...).
- l'adhésion au GAZELEC ne peut pas être intégrée au Pass'Sport.

Conditions de remboursement :

- Le Pass'Sport sera remboursable sur présentation d'une ou plusieurs factures d'adhésion à une fédération, un club/association sportive, un abonnement annuel ou trimestriel (salle de musculation par exemple).
- Le montant de la facture devra être supérieur ou égal à 100€, le cas échéant, la différence pourra être comblée par l'achat de matériel lié à l'activité sportive choisie sur présentation de facture (raquette, accessoire vestimentaire...).
- En aucun cas seul l'achat de matériel sportif peut prétendre au remboursement d'un pass'sport.
- Les activités qui seront prises en compte sont celles qui sont référencées dans la catégorie "sport" de la CCAS (voir liste ci-dessous).
- Le pass'sport est familial (ouvrant droit et ayant droit), il peut donc comporter plusieurs licences.

Activités comprises dans le Pass'Sport Berry Nivernais

AEROBIC	BOWLING	GOLF	PARAPENTE	SQUASH
ALPINISME	BOXE	GYMNASTIQUE	PATINAGE (SPORTIF)	TENNIS
ATHLETISME	CANOE KAYAK	HALTEROPHILIE	PECHE SPORTIVE	TENNIS DE TABLE
AUTRES ARTS MARTIAUX	CHAR A VOILE	HAND-BALL	PELOTE BASQUE	TIR (ARMES A FEU)
AVIRON	COURSE CYCLISTE	JOGGING	PILOTAGE VOL A VOILE OU MOTEUR	TIR A L'ARC
BADMINTON	CROSS-COUNTRY	JUDO	PLANCHE A VOILE	TOUTTERRAIN 4 X 4
BALL-TRAP	CULTURE PHYSIQUE : AUTRES	KARATE	PLONGEE SOUS MARINE	VARAPPE
BASKETT-BALL	CULTURISME	KARTING	RUGBY A XIII	VILLARD
BILLARD	CYCLOTOURISME	LUTTE	RUGBY A XV	VOLLEY-BALL
BOULES "BRETONNE"	DANSE NOUVEAUTÉ 2018	MARCHE	SKI ALPIN	VTT
BOULES "DE FORT"	EQUITATION	MOTO	SKI DE FOND	YACHTING (VOILE OU MOTEUR)
BOULES "LYONNAISE"	ESCRIME	NATATION	SKI NAUTIQUE	YOGA
BOULES PETANQUES	FOOTBALL	PARACHUTISME		

Participation sur séjours scolaires et linguistiques

A l'initiative de la COMMISSION JEUNESSE, une participation financière pour les séjours réalisés **uniquement dans le cadre scolaire** peut vous être attribuée sous conditions de ressource.

Une participation par an et par enfant.

	du CP au CM2	De la 6 ^e à la Terminale
Durée minimum	3 jours	5 jours
Thème	Mer, Neige, Nature, Découverte / Langue étrangère	
Période	Scolaire (hors vacances)	Scolaire (hors vacances d'été)

Votre demande de participation doit être adressée à la CMCAS une fois le séjour terminé. Elle sera accompagnée d'une attestation que vous demanderez à l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant.

Cette dernière devant faire apparaître : classe, nom et prénom de l'enfant ; thème, date (début et fin) et coût du séjour ; coordonnées de l'établissement scolaire et attester du règlement et de la présence de l'enfant au séjour. Si le CE du conjoint participe, il faudra fournir une attestation de l'employeur avec le montant de la participation de ce dernier, le cas échéant, une attestation sur l'honneur de non-participation devra être fournie.

La participation versée par la CMCAS sera calculée selon votre coefficient social :

COEFFICIENT SOCIAL	Parent	CMCAS 1 %
< 10000	20%	80%
De 10000 à 11999	40%	60%
De 12000 à 13999	60%	40%
De 14000 à 15999	80%	20%



Aide au départ en vacances d'été, nouveauté 2018 !

La CCAS propose une offre vacances étoffée, au travers des centres CCAS, des centres conventionnés et des partenaires du tourisme social. Les séjours à tour de rôle, pour la haute saison (juillet/août), l'affectation sont définis dans les conditions générales du catalogue vacances. A chaque Ouvrant Droit de bénéficier de cette offre, générant un roulement sur les affectations.

Cependant, il arrive encore qu'un bénéficiaire ne soit pas affecté. Plusieurs raisons sont liées à ces refus d'affectation : seul un ou deux choix sont exprimés ; un historique élevé sur un type d'hébergement ; une concentration des demandes dans des centres d'un seul type d'hébergement d'une même région...

Le choix de la CCAS de mettre en place cette offre vacances, socialisée et à tour de rôle, permet à tous les bénéficiaires de partir en vacances. Même si effectivement il n'est pas possible que les 660 000 bénéficiaires se retrouvent à Saint-Cyprien la première quinzaine d'août, l'offre permet l'accès aux vacances pour tous.

Afin de compléter cette offre, le Conseil d'Administration a décidé à la majorité (voir CR du CA page 14) de mettre en place une aide au départ en vacances d'été. Elle ne se substitue pas à l'offre CCAS mais vient en appui de ce qui existe déjà. Explication et décryptage :

- Aide à destination des bénéficiaires **non affectés** ayant fait une demande d'affectation comportant 6 choix pour les **vacances d'été**. *Le fait de réaliser 6 choix augmente les chances d'affectation.*
- Les choix doivent se composer d'au moins 2 types d'hébergements différents, les distinctions de choix s'opèrent sur : gîte (MF comprise), Village de Structures Légères (VSL), Village de Toile (VT). *Varié ses demandes de type d'hébergement augmente également les possibilités d'affectation.*
- Il faut que le bénéficiaire parte avec un des partenaires du tourisme social nommé dans le catalogue vacances adulte été (présent dans les offres négociées et socialisées). *L'attachement des activités sociales au tourisme*

social est fort. Ces partenaires répondent à une **Charte constitutive d'un pôle affinitaire du Tourisme Social et Associatif**. Par exemple, elle défend les principes de l'économie sociale et solidaire en renforçant le rôle d'acteur du développement économique territorial joué par les établissements (en s'appuyant par exemple sur les approvisionnements en circuits courts par le recours à des fournisseurs et des prestataires locaux) ; assurant la valorisation et la promotion de la culture dans toutes ses dimensions, notamment en établissant avec les populations locales une relation de proximité et de respect mutuel ; inscrivant les actions dans des approches respectueuses de l'environnement.

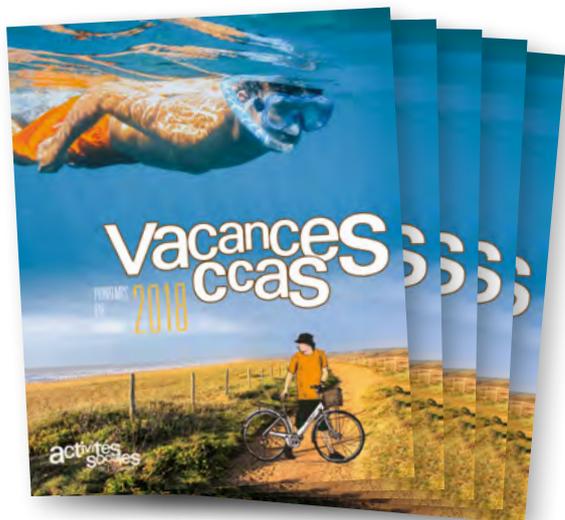
- Les dates de séjour doivent se rapprocher de celles qui figurent dans la demande d'affectation. (par exemple du mercredi au mercredi ou dimanche au dimanche, les semaines seront observées). *Il est nécessaire d'être cohérent entre la demande effectuée à tour de rôle et les dates de vacances.*
- L'aide sera versée par la CMCAS sur présentation de la facture acquittée. *Cette règle évite les difficultés rencontrées en cas d'annulation par exemple.*
- Cette aide sera calculée en fonction du barème appliqué par la CCAS en fonction du type d'hébergement. Par exemple, avec une semaine en gîte le montant de la semaine serait de 658€, la participation de la CCAS serait de 367,95€ (selon le coefficient social, ici 19 570). Le bénéficiaire aura donc une participation de 367,95€ de la part de la CMCAS. *Ce dispositif permet de continuer à pratiquer la participation en fonction du coefficient social, expression de la solidarité.*
- L'aide sera plafonnée à 700€ annuel (limité à 1 aide par OD ou famille par an). Dans la continuité de l'exemple précité, si le bénéficiaire part 2 semaines, la participation de la CCAS aurait été de 2x367,95€, soit 735,9€, l'aide de la CMCAS sera donc de 700€. *La CMCAS n'ayant pas pour vocation première de réaliser de l'offre vacances, puisqu'il s'agit des prérogatives de la CCAS, un plafond est nécessaire afin de limiter l'impact budgétaire sur la CMCAS.*

C'est une volonté affirmée par ce dispositif de permettre à chaque bénéficiaire de partir en vacances, tout en s'inscrivant dans une démarche solidaire, respectueuse et émancipatrice. Ce dispositif pourra vous être expliqué lors des distributions des catalogues qui seront organisées dans les points de proximités de la CMCAS (voir tableau).

Vacances Adultes été 2018, ce qu'il faut savoir !

Pour les réservations directes, séjours verts (du 8 avril au 11 novembre en fonction des centres, hors haute saison) : à partir du 8 février, puis ouverture à la nuitée à partir du 8 mars. Pour les demandes d'affectation en haute saison (séjours rouges, principalement juillet août) : Ouverture des inscriptions à partir du 8 février, forclusion le 27 février. Les résultats seront communiqués le 6 mars, réservation directe ouverte le 15 mars et les ouvertures à la nuitée se feront à partir du 5 juin.

Bonne vacances avec vos activités sociales !



Distribution des catalogues 2018 Vacances CCAS		
SLVie	Adresse de distribution	Date prévisionnelle
1 Bourges	Restaurant CCAS - 65 rue Louis Mallet	Mardi 13 février de 11h45 à 13h30
	SLVie - 65 rue Louis Mallet	Dès réception des catalogues
	AEI - 67 rue Louis Mallet	Mardi 13 février de 7h30 à 9h00
	TST Comptage - ZI des Danjons	Lundi 12 février de 7h30 à 8h30
	Exploit Elec - 65 rue Louis Mallet	Jeudi 15 février de 7h30 à 8h30
	Exploit Gaz - 65 rue Louis Mallet	Vendredi 16 février de 7h45 à 8h45
	RTE à Marmagne	Jeudi 15 février de 16h à 17h
	Rue Charles VII	Lundi 12 février de 9h à 11h
2 Châteauroux	6 rue du 8 mai 1945	Dès réception des catalogues
	Z.I. "Les Narrons" 36200 ARGENTON sur CREUSE	Jeudi 15 février de 15h à 17h
	17, rue des écoles 36100 ISSOUDUN	Mercredi 14 février de 15h à 17h
	22, boulevard Chanzy 36300 LE BLANC	Lundi 12 février de 15h à 17h
	MOUSSEAUX	Mardi 13 février de 15h à 17h
3 Vierzon	ZI de l'Aujonnière	Mardi 13 février de 14h30 à 17h
4 Nevers	1 Rue Bernard Palissy	Dès réception des catalogues
	Corbigny : 2 Rte de Clamecy	Lundi 12 février de 15h à 17h
	Decize : 6 Rue du Dr Thurigny	Mardi 13 février de 15h à 17h
5 Saint Amand Montrond	5 rue Marengo	Mardi 13 février de 10h à 12h et de 13h à 17h
9 Belleville Cosne	Site Centrale AIEB	Mercredi 14 février de 9h30 à 16h

CMCAS

Le rendez-vous des Industries électriques et gazières est de retour pour l'année 2018 !

INSCRIPTION
JUSQU'AU
23/03/18

Amis festivaliers ! La CMCAS Berry-Nivernais vous donne rendez-vous le **19 et 20 mai** prochain, pour l'incontournable Festival d'Energies, à Soulac/Mer.

Le stand de la région Centre portera l'histoire de Rosa Parks, une femme afro-américaine qui devint célèbre dans la lutte contre la ségrégation raciale aux Etats-Unis en 1955. Le thème du stand, **l'inégalité** est apparue dans notre dictionnaire en 1930. Présente depuis toujours sous le terme synonyme de xénophobie : **le racisme**, elle est combattue depuis plus de 70 ans par vos activités sociales. Le Festival d'Energies, porté par plus de 50 CMCAS, vous propose un moment unique de partage, de convivialité, d'information et de valorisation de nos activités sociales !



Au programme du Festival ? Des forums, des débats agrémentés d'une belle programmation musicale ! Retrouvez Etienne de Crecy DjSet, Hyphen Hyphen, Sidi Wacho, Los Tres Puntos, Mademoiselle K, Kalash, Yaniss Odua, Deluxe, la Canaille et les Ramoneurs de Menhirs !

Les bâtisseurs de la région vous proposeront des andouillettes de Jargeau et leurs fameux croc'maure. Vous pourrez également y trouver le bar à jus, incontournable depuis plusieurs années, qui vous permettra de composer, selon vos envies, votre propre jus de fruit.

Côté scène, **System B** seront présents avec leur sonorisateur professionnel **Solarine event's**. Ils sont connus des berruyers par leur passage sur la scène de la CMCAS Berry-Nivernais lors des Printemps de Bourges 2013 et 2014. **La charcuterie musicale** sera de la partie, avec une animation déjantée sous forme de quizz musical.

Les inscriptions sont donc lancées ! Ouvrant Droit, Ayant Droit ainsi que votre invité (dans la limite d'un invité par OD à 70€ le bracelet) êtes conviés à vous rapprocher de votre SIVie ou de votre antenne de CMCAS. Un transport collectif sera mis en place, n'oubliez pas de préciser si vous utiliserez ou non ce mode de voyage.

A très vite au stand Région centre !

Suivez toute l'actu du Festival sur la page Facebook : Festival d'Energies

Tarif OD/AD : 35€, Transport collectif inclus !



APPEL AUX BÂTISSEURS

Envie d'engagement ? Le festival recrute !

Vous pouvez devenir régulateur pendant le festival : assurer le bon déroulement du Festival, veiller sur les festivaliers pendant quelques heures durant le week-end. Une solution simple et efficace pour profiter et s'investir dans le Festival !

L'hébergement est assuré pour les régulateurs, le voyage en train aussi, il suffit d'être disponible le jeudi soir ou du vendredi soir au dimanche 20h00 !

CMCAS

Interview d'un bâtisseur de la CMCAS



©Didier Delaine/CMCAS

Qui es-tu ?

Kévin THEIS, 23 ans, je suis dans les IEG depuis 5 ans. J'ai commencé par deux années d'apprentissage au poste de technicien chimiste au CNPE de Fessenheim et poursuivi par trois ans au CNPE de Belleville-sur-Loire.

As-tu déjà participé à un Festival ?

Je participe à beaucoup de festivals chaque année, depuis l'âge de 16 ans. J'aime porter une réflexion sur le thème de ceux-ci, je suis attentif aux artistes qui se produisent et j'y vais aussi selon mes finances !

Pour toi, être Bâtisseur de l'énergie, c'est quoi ?

Le fait d'être bâtisseur permet d'apprendre énormément sur des nombreux et différents sujets. Pour le festival d'énergie, le projet du stand part de rien, il se compose simplement d'individus qui, la plupart du temps, ne se connaissent pas.

On part d'un thème, d'une citation, qui sont tous les deux choisis par les agents volontaires, jeunes ou moins jeunes.

Du début à la fin, le projet se construit par les idées des uns et des autres, toujours en collectif. C'est grâce à ces échanges communs que l'on arrive à bâtir un projet solide transmettant des valeurs de partage, de solidarité et de dignité.

A titre personnel, que penses-tu apporter au Festival ?

il faut amener des idées, les faire vivre en les proposant au collectif, en débattre tout en acceptant les contradictions des uns et des autres. Il en ressort un projet qui soit à la fois génial pour l'ensemble des festivaliers mais aussi très intéressant et enrichissant à construire. Je pense que mon expérience et ma connaissance de différents Festivals apportent une vision multiculturelle, et puis je n'ai pas peur de me retoucher les manches !

Et à titre collectif, avec l'ensemble des bâtisseurs ?

A titre collectif, nous allons amener toute notre motivation et notre détermination à réussir ce beau projet. Le thème de notre stand est le racisme, nous avons donc mis sur le devant de la scène, Rosa Parks, une femme afro-américaine devenue célèbre en 1955 pour ne pas avoir laissé sa place assise à un passager blanc dans l'autobus.

Suite à cela elle écopa d'une amende. Elle fut l'élément déclencheur de la lutte pacifique contre la ségrégation raciale aux Etats-Unis, mis en avant par Martin LUTHER KING, en contradiction avec le radicalisme proposé par MALCOM X.

Notre stand permettra de débattre et d'échanger sur le sujet car cette inégalité est bien trop présente de nos jours. Quelle forme de lutte ou de réponse pouvons-nous mettre en œuvre ?

Aujourd'hui le dumping social patronal engendre des amalgames et arguments douteux et fallacieux de la part de nos concitoyens. Ils vont à l'encontre des travailleurs détachés, les stigmatisant de « voleurs de travail ». Nous pouvons aussi rencontrer d'autres inégalités, comme celle du handicap. Il y a beaucoup de choses qui méritent d'échanger et je serai présent sur le stand de la région Centre pour en débattre, avec les bâtisseurs de Tours Blois, Chartres Orléans et Berry Nivernais !

Et pourquoi faut-il participer au festival ?

Participer au festival est vraiment important, Il permet de nous retrouver, agents des IEG, amis, retraités, et de partager nos expériences, notre vécu, lors d'échanges multigénérationnels que l'on peut avoir sur les différents stands à propos des thèmes abordés. Mais il nous donne également l'occasion de participer et de profiter d'un bon moment convivial en toute fraternité, c'est très important de nos jours !

Peux-tu résumer le festival en 1 mot ?

Solidarité.

Propos recueilli par Gaël Classen

Le Printemps de Bourges 2018 est enclenché !

La convention CCAS/Printemps de Bourges/CMCAS est reconduite. Vous retrouverez le stand de la CMCAS/CCAS, Place Séraucourt du 24 au 29 avril. Des salariés et retraités bénévoles vous y accueilleront tous les jours pour vous faire découvrir toute la semaine de jeunes artistes et groupes de diverses CMCAS. Les concerts que nous vous proposons cette année vous permettent toujours de bénéficier de tarifs réduits sur des artistes connus, mais aussi de vous faire écouter et découvrir des artistes qui débutent.

Comme l'an passé, pour vos achats de billets au tarif convention vous passerez directement vos commandes de billets sur le Portail Culture Loisirs de la CCAS. Ils vous seront envoyés par @billets. Cela facilitera l'accès aux billets à l'ensemble des bénéficiaires des activités sociales. Rendez-vous sur ccas.fr, identifiez-vous en haut à droite avec votre NIA et votre mot de passe, puis cliquez sur « culture » et « espace culture ». Comme pratiqué précédemment, la commande de billet est limitée à la composition familiale.

Sur l'ensemble des « INOUÏS » Printemps de Bourges vous bénéficiez toujours d'une réduction de 50% directement à la billetterie du Printemps. Sur le reste de la programmation nous bénéficions toujours d'un tarif correspondant. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de votre SLVie pour commander des billets supplémentaires.

Pour connaître la programmation complète : www.printemps-bourges.com

Pendant le festival, une rencontre sera organisée pour échanger avec un artiste et une visite « off » du festival vous sera proposée pour le vivre de l'intérieur et découvrir l'envers du décor. Pour en connaître les modalités pratiques, ne ratez pas les informations que nous vous ferons passer à travers nos différents canaux de communication (site internet, journal, affichage, mail, SLVie).

Nouveauté cette année, avec la mise en place d'un jury de bénéficiaires sur la journée « Inouïs chanson française ». Objectif, donner un coup de cœur à trois artistes français dans le cadre du partenariat et leur proposer une tournée culturelle pour l'été 2019. **La rencontre conviviale « élus bénéficiaires » se tiendra le jeudi 26 avril à partir de 18H00, tous les bénéficiaires y sont invités.** N'hésitez donc pas à vous inscrire auprès de votre SLVie.

Si vous avez un projet ou groupe musical vous avez la possibilité de le présenter soit sur le stand de la CMCAS, soit sur la scène "le.berry.fr". Pour accéder à cette opportunité, vous devrez faire partie des 4 groupes sélectionnés par le jury de la CMCAS. Vous avez tout le mois de février pour finaliser votre projet et le faire parvenir à la CMCAS **avant le 03 mars 2018.** Un hébergement sommaire dans la salle d'activités de Vauvert est toujours à disposition sur inscription auprès de la SLVie de Bourges : slv01.cmcas080@asmeg.org



SPECTACLE	PRIX UNITAIRE	
	PLEIN	Tarif CMCAS avec 1 %
RAG'N'BONE MAN - BRIGITTE - WALK OFF THE EARTH - L.E.J. MERCREDI 25 à 20H30	38 €	29 €
ORELSAN - DAMSO - CABALLERO & JEANJASS - BIFFY & DJ WEEDIM JEUDI 26 à 20H00	38 €	29 €
HAPPY FRIDAY FEDER DJ Set - SHAKAPONK - SYNAPSON VENDREDI 27 à 20H30	33 €	25 €
PASS ELECTRO VENDREDI 27 - SAMEDI 28 à 20H00	66 €	50 €
ROCK'N'BEAT LAURENT GARNIER - NINA KRAVIZ - AMELIE LENS SAMEDI 28 à 20H00	33 €	25 €
BIGFLO & OLI SAMEDI 28 à 17H30	35 €	27 €

Randonnées Pédestres en Nivernais

Du 15 février au 26 avril 2018

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TELEPHONE	ORGANISATEUR
15 février	SAINT-REVERIEN Départ : Église de Saint-Révérien	13h45 10 km	03 86 59 16 16 06 86 34 34 42	Claude JOVY
1 ^{er} mars	POUILLY sur LOIRE Départ : Église de Pouilly sur Loire	13h45 8 km	03 86 60 82 63 06 60 94 45 25	Lucien GUICHARD
15 mars	CHEVENON Départ : Parking du Stade	13h45 12 km	03 86 37 20 05 06 81 47 39 83	Bernard MATHONAT
29 mars	LA CHARITE sur LOIRE Départ : Parking ex-meuble Despont à l'entrée de La Charité, côté Nevers	13h45 8 km	03 86 58 82 61 06 88 68 78 71	Alain RICHON
12 avril	SAINTE-COLOMBE Départ : Église de Sainte-Colombe	13h45 10 km	03 86 59 16 16 06 86 34 34 42	Claude JOVY
26 avril	CHARRIN Départ : Église de Charrin	13h45 12 km	03 86 57 65 52 06 87 81 53 73	Michel HENRY

En cas de risque d'annulation lié aux conditions climatiques (tempête, inondation...) les randonneurs s'informeront le jour même auprès de l'organisateur du maintien de la randonnée.

Un vêtement de pluie et de bonnes chaussures (de marche de préférence) sont recommandés.

Arriver 10 minutes avant l'heure de départ - MERCI

SLVie Bourges

Concours photo 2018

RAPPEL



Ne râtez pas le concours photo 2018 organisé par la section photo de la SLVie de Bourges.

RAPPEL DES SUJETS

- Catégorie Noir et Blanc : Les instruments de musique
- Catégorie Couleur : Les chemins de campagne ou de forêt
- Catégorie numérique travaillée : Sujet libre

Toutes les photos doivent être de format 20x30 montées sur carton rigide 30x40 (dimensions en cm) avec indication du lieu de la prise de vue.

Remise des épreuves au plus tard le **12 mars 2018** au siège de la CMCAS 3 rue Marcel Paul à Bourges. Résultats du concours avec exposition des photos et diaporamas lors de la soirée annuelle qui aura lieu le **vendredi 23 mars 2018 à 20h30, Salle Marcel Paul à Vauvert à Bourges.**

Le concours, la soirée ainsi que les activités de la section sont ouverts à tous les bénéficiaires de la CMCAS Berry Nivernais.

Participez et venez nombreux !

SLVie Vierzon

Week-end randonnées

Du jeudi 10 au dimanche 13 mai 2018

20 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
13/04/18

Les adhérents de la section marche proposent un week-end randonnées pour marcheurs confirmés pour le week-end de l'Ascension 2018, au village de vacances : Le Domaine de Pelvezy-St Genies en Dordogne.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 273€

(soit une participation comprise entre 66€ et 216€ selon votre coefficient social au 1^{er} janvier 2018 sur les revenus 2016).



SLVie Nevers

Sortie Laser Game

Samedi 10 mars 2018

30 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
02/03/18

Vous êtes aventureux et avez envie de vous amuser dans une ambiance futuriste et dynamique ? Venez au laser game !

Rendez-vous à 14h à Xtreme ZONE, 13 Rue des grands Prés à Nevers.

PARTICIPATION

- OD/AD : 7€ par personne.
- Le prix comprend 2 parties de 20 min + 1 goûter

SLVie Nevers

Soirée bowling

Vendredi 30 mars 2018

24 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
09/03/18

Rendez-vous à 18h30 au bowling de Nevers/Marzy.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 9€ / AD de moins de 13 ans : 4,50€
- EXTÉRIEURS : 17€ (sous réserve de places disponibles)
- ENFANTS à partir de 8 ans

SLVie Nevers

Endurance Karting

Samedi 26 mai 2018

30 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
04/05/18

Rendez-vous au Karting de Magny Cours à 9h00. Challenge endurance de Karting par équipe de 3 pers. pendant 1h30.

PRIX DE RÉFÉRENCE : 94 € (soit une participation comprise entre 23 € et 74 € selon votre coefficient social au 1^{er} janvier 2018 sur les revenus 2016).

SLVie Bourges

Section médiathèque

Situation : au 1^{er} étage de la CMCAS au 3, rue Marcel Paul à BOURGES.

Nouveauté : PERMANENCE TOUS LES LUNDIS DE 16H A 18H

Nous vous rappelons que la médiathèque reste néanmoins en libre accès tous les jours de la semaine aux heures d'ouverture de la CMCAS.

Liste des ouvrages à consulter sur le site de la CMCAS :

<http://berry-nivernais.cmcas.com/>

Pour toutes informations complémentaires, contacter Philippe DAL POS au 06 59 58 90 19

SLVie Belleville/Cosne

Sorties moto

La section moto de la SLVie 09 organise cinq sorties moto entre mars et août 2018.

Les participations financières sont à prix coûtant (si la sortie revient moins chère la différence est restituée). Pension complète. Reste à votre charge les frais d'essence et les frais perso. Départ de l'AIEB à 13h.

Renseignement : slv-belleville@edf.fr
tél. : 02 48 54 50 19

En Ardèche

Du 30 mars au 2 avril 2018

TARIF : environ 160€.

Une visite le samedi et une le dimanche.

14 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/02/18

Dans le Cantal

Du 4 au 8 mai 2018

TARIF : environ 200€.

Une visite le samedi, une le dimanche et une le lundi.

14 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
01/03/18

Dans le Doubs

Du 1^{er} au 3 juin 2018

TARIF : environ 120€.

Une visite le samedi.

14 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/03/18

En Normandie à Auberville

Du 22 au 24 juin 2018

TARIF : environ 120€.

Une visite le samedi.

14 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/04/18

En Bretagne

Du 17 au 26 août 2018

TARIF DE RÉFÉRENCE : 440€ (soit une participation entre 330€ et 405€ selon votre coefficient social au 1^{er} janvier 2018 sur les revenus 2016).

Une visite par jour.

14 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/03/18

SLVie Belleville/Cosne

Atelier photo "REFLEX"

Samedi 3 mars 2018 de 9h à 12h

10 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
23/02/18

Vous êtes propriétaire d'un appareil photo Reflex. Vous ne maîtrisez pas trop son utilisation. Nous vous proposons une séance de découverte des astuces techniques animée par un photographe professionnel. C'est peut être l'occasion pour vous d'optimiser l'utilisation de votre appareil et par la même d'augmenter la qualité de vos prises de vue.

Lieu de rendez-vous :

Salle de réception de Sury près Léré.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 15€
- EXTÉRIEURS : 25€ (si places disponibles)
- Moins de 13 ans : 7,50€

Aspect pratique : les personnes intéressées viendront avec leur appareil personnel et si possible la notice d'utilisation (nombre important d'appareils différents). Matériel de prise de notes nécessaire.



SLVie Belleville/Cosne

Atelier photo "SMARTPHONE"

Samedi 10 mars 2018 de 9h à 12h

10 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
02/03/18

Actuellement, le smartphone occupe une place importante dans la vie de chacun. Parmi les fonctionnalités offertes par ce type d'appareil, il y a l'appareil photo. Cette fonctionnalité riche en astuces n'est pas spécialement connue de tous. Afin de vous aider à maîtriser au mieux cette fonction, nous vous proposons un atelier photo « Smartphone » animée par un photographe professionnel.

Lieu de rendez-vous : Salle de réception de Sury près Léré.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 15€
- EXTÉRIEURS : 25€ (si places disponibles)
- Moins de 13 ans : 7,50€

Aspect pratique : les personnes intéressées viendront avec leur appareil personnel et si possible la notice d'utilisation (nombre important d'appareils différents). Matériel de prise de notes nécessaire.



SLVie Châteauroux

Journée Familiale au Futuroscope

Samedi 24 mars 2018

Rendez-vous à 7h30 sur le parking du stade Gaston Petit à Châteauroux. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir toutes les attractions et activités du Parc et vous ébahir devant le spectacle nocturne en plein air, aux effets visuels et aquatiques époustoufflants.

ATTENTION : Les repas sont à votre charge.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 24€
- EXTÉRIEURS : 34€
- Moins de 13 ans : 12€
- Minimum 20 participants pour tarif de groupe

50
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
23/02/18



SLVie Nevers

“Trésors Cachés de la Vallée de l'Ouche”

Samedi 28 avril 2018

Activités : transport, musée des outils du bois et de la vie paysanne, déjeuner dans une Auberge, promenade en train touristique, dégustation de liqueurs. Lieu : Bligny-sur-Ouche.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 86€

(soit une participation comprise entre 21€ et 68€ selon votre coefficient social au 1^{er} janvier 2018 sur les revenus 2016).

½ tarif pour les moins de 13 ans.

30
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
27/04/18



SLVie Nevers

Repas des pensionnés de Corbigny

Vendredi 18 mai 2018

Le repas des pensionnés du nord du département (secteur Clamecy, Corbigny, Château-Chinon, Montsauche) se tiendra à la salle municipale de Chitry Les Mines.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 20€ par personne (par décision du CA la participation de la CMCAS de 10€ ne s'applique qu'une seule fois par an soit Corbigny, soit Garchizy).
- EXTÉRIEURS : 30€ (sous réserve de places disponibles).

Menu : kir et ses griaudes, salade périgourdine, joue de porc au cidre et ses légumes, fromages affinés sur lit de verdure, tarte citron meringuée

65
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/04/18

ACCOMPAGNÉE
DU CHÈQUE DE
RÈGLEMENT

SLVie Châteauroux

Repas de printemps secteur Issoudun

Jeudi 26 avril 2018

Rendez-vous à 12h15 au Moulin de St Aubin, Route de Mérolles (36100).

Le prix du repas est de 25€ (sans participation de la CMCAS).

Menu : Apéritif avec ses petits fours, entrée, viande de porc au coquillages, fromage, dessert (au choix), café. Vin : rouge rosé blanc

35
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/04/18

SLVie Bourges

Chasse à l'œuf 2018

Pensez à réserver votre **mercredi 28 mars** après-midi pour notre traditionnelle Chasse à l'œuf à Vauvert.

SLVie Belleville/Cosne

Chasse à l'œuf

Samedi 7 avril 2018

Petit gourmand, n'oublie pas ton panier ! Chasse à l'œuf ouverte à tous les enfants d'ouvrant droit âgés de 2 à 10 ans : à 10h à l'étang de Bannay, un goûter te sera offert.

Les enfants devront être accompagnés sur le site et sous la responsabilité de l'accompagnant.

PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
21/03/18

SLVie Bourges

Rencontre Intersections : bowling et convivialité !

Vendredi 23 mars 2018

Rendez-vous à 18h15 au bowling
de St Douillard pour démarrer
les parties à 18h30 précises.



Comme chaque année le tournoi intersections bowling se déroulera à Saint-Doulchard et sera suivi d'un repas. Comme l'année dernière, des équipes de trois joueurs sont à prévoir (soit 96 participants).

PARTICIPATION :

- OD/AD et adhérent de section d'activité : 12€
- AD moins de 13 ans : 6€
- EXTÉRIEURS : 14€
- Repas : 21 € au restaurant du Bowling

Renseignements auprès de Bertrand Merleau au 06 11 18 79 15
ou à la SLVie de Bourges au 02 48 57 64 17.

SLVie Belleville/Cosne

Retour sur le marché de Noël

Vendredi 15 décembre 2017

La SLVie et le groupement d'achat de Belleville ont uni leurs forces pour organiser un marché de Noël.

Différents partenaires extérieurs au nombre de quatorze sont venus prêter leur concours en exposant leurs produits artisanaux et régionaux sur des stands bien achalandés. Tout au long de leur circuit, les visiteurs ont pu découvrir des stands sur lesquels étaient présentés des bijoux, des produits esthétiques, des glaces artisanales, des chocolats, des produits aux saveurs d'antan, de l'artisanat sur bois flotté, les bougies de Charroux, de la diététique, des produits de la ferme, des jouets en bois et de l'artisanat local présenté par une collègue et les dames de l'association présentent à l'AIEB.

Un pensionné est venu exposer ses talents de peintre au travers de plusieurs tableaux issus de ses compositions.

Ce fût également l'occasion de remettre à certains de nos visiteurs les commandes passées dans le cadre du groupement d'achats tels que foie gras, conserves de la belle lloise, vins d'Alsace, fromages et charcuteries de Haute Tarentaise, champagnes, madeleines Bijou, chocolats, pâtes pour pâtisserie, glaces, bougies et extincteurs.

Cet après midi convivial aura permis au personnel de faire connaissance avec une partie de nos partenaires locaux qui sont prêts à reconduire l'événement.

Le président de la SLVie



Infos

Pensez à mettre à jour votre carte Vitale !

Votre carte Vitale doit être mise à jour chaque année pour permettre l'actualisation de vos droits. En effet, la réglementation limite les droits portés par la carte Vitale à 12 mois maximum.

OÙ METTRE À JOUR VOTRE CARTE VITALE ?

Des bornes de mise à jour sont disponibles dans les pharmacies, établissements de santé, cabinets médicaux, accueils des caisses d'Assurances Maladie...

RAPPEL :

A chaque changement de situation, vous devez informer au préalable la CAMIEG de l'évolution de votre situation (changement d'état civil, de situation familiale, en cas de maternité, ALD...)

Les bénéficiaires de la Camieg en part de base + complémentaire ne reçoivent pas d'attestation* car leur carte Vitale atteste de l'ensemble de leurs droits et sert de justificatif auprès des professionnels de santé. Néanmoins, vous pouvez à tout moment éditer votre attestation de droits à partir du compte Ameli.

Enfin, en ayant votre carte Vitale sur vous à chaque consultation, vous permettez à votre médecin de réaliser une feuille de soins électronique, votre remboursement sera plus rapide ! Chez certains professionnels de santé, la carte Vitale vous permet aussi de ne pas faire l'avance des frais et de bénéficier du tiers payant.

* En revanche, les bénéficiaires de la part complémentaire seule dont les droits ont été prolongés pour l'année 2018 ont reçu en décembre, leur attestation. Cette attestation garantit la continuité de la couverture complémentaire jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

SLVie de Nevers

Atelier "mémoire"

Les séances auront lieu :

- Les mardis 6 mars, 10 avril, 15 mai et 12 juin 2018 de 9h00 à 11 h00. Centre culturel et sportif CMAS rue Maurice Pilette à **Garchizy**.
- Les mardis 20 février, 20 mars, 29 mai et 19 juin 2018 salle de réunion CMCAS 1 rue Bernard Palissy **Nevers**.

Les personnes intéressées peuvent venir en cours d'année, et assister à une séance pour découvrir ce qui se fait.

MUTIEG devient Energie Mutuelle

CSMR
(Couverture Supplémentaire
Maladie Retraités)



Attention : l'adhésion à la CSMR est facultative. Les retraités doivent donc faire la démarche auprès de la MUTIEG, dans les 12 mois après leur départ à la retraite. A défaut, ils devront observer un délai de carence de 3 mois, sauf s'ils peuvent attester avoir été couvert par une autre complémentaire santé.

POURQUOI ADHÉRER ?

La CSMR permet d'améliorer sensiblement les niveaux de remboursement dans les domaines optique, dentaire et auditif. Elle a également la particularité de prendre en charge des prestations non remboursées par la sécurité sociale, et donc par la CAMIEG : le forfait hospitalier, la chambre individuelle, le lit d'accompagnant, les séances d'ostéopathie, les implants dentaires...

Bon à savoir : La CCAS verse une aide à l'adhésion à la CSMR en fonction du coefficient social. Des réductions supplémentaires sont également appliquées aux titulaires des contrats IDCP, dépendance et obsèques proposés par la CCAS.

QUI PEUT ADHÉRER ?

Pour bénéficier de cette couverture, l'agent retraité doit obligatoirement être affilié à la Camieg.

Par ailleurs, il lui est possible, par le biais de l'adhésion en formule « Famille », de rattacher son conjoint et ses enfants (âgés de moins de 26 ans) au contrat. Il leur est néanmoins nécessaire d'être affiliés à la Camieg.

Les veufs/veuves et orphelins peuvent souscrire au contrat CSMR sous réserve d'être affiliés à la CAMIEG.

OÙ SE RENSEIGNER :

Le gestionnaire des contrats CSMR est Energie Mutuelle (ex MUTIEG), Il est l'unique interlocuteur des retraités souscripteurs de la CSMR.

CONTRATS COMPLÉMENTAIRES :

Energie Mutuelle propose également des contrats facultatifs venant s'ajouter à la CSMR, appelés «Sodeli» et «Cort». Ceux-ci permettent d'améliorer encore les taux de remboursement, pour ceux qui le souhaitent. L'adhésion se fait directement auprès d'Energie Mutuelle

A savoir : des contrats particuliers sont proposés par Energie Mutuelle pour les conjoints qui ne bénéficient pas de la CAMIEG.

EN RÉSUMÉ :

L'assurance maladie des IEG est donc aujourd'hui un système à 4 niveaux :

- La CAMIEG, gérant pour les salariés et les retraités :
 - > la part de remboursement obligatoire (Régime général de Sécurité Sociale)
 - > et la part complémentaire CAMIEG,
- La CSM, obligatoire pour les salariés, et la CSMR facultative pour les retraités, gérées par Energie Mutuelle (ex MUTIEG)
- Les couvertures facultatives additionnelles proposées par Energie Mutuelle.

L'accueil téléphonique d'Energie Mutuelle est ouvert du **lundi au jeudi de 9h15 à 16h30** et le **vendredi de 9h15 à 16h**.

 **N°Cristal** 0 969 32 37 37

APPEL NON SURTAXE

Aide CCAS

Tout sur l'aide au départ à la neige

Cette aide de la CCAS concerne les frais de séjour et le transport, sous conditions de ressources.

Selon une enquête réalisée en 2010 par le Crédoc, moins de 10 % des Français partent en vacances chaque hiver.

Parmi eux, un quart renonce aux sports d'hiver, jugés trop coûteux. Pour pallier aux inégalités devant les séjours à la neige, les Activités Sociales attribuent chaque année des aides au départ via le Fonds d'action sanitaire et sociale.

EN QUOI CONSISTE L'AIDE ?

L'aide concerne les frais de séjour (location de matériel de ski et remontées mécaniques) au sein du réseau de centres de vacances "neige" proposés dans le catalogue CCAS, et le transport (frais de carburant, péage ou transport en commun, co-voiturage), pour un séjour d'une semaine au moins (7 jours consécutifs).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les ouvriers et les ayants droit bénéficiaires de l'action sanitaire et sociale du régime des Industries Électrique et Gazière : agents statutaires actifs et inactifs, veufs et veuves d'agents...

MONTANT DE LA PRESTATION

Le forfait annuel est plafonné à 450€ pour les frais de séjour, et 450 € pour le transport, dans la limite des frais engagés. Ces deux aides sont cumulables.

CONDITIONS DE RESSOURCES

L'aide est accessible aux familles dont le coefficient social, calculé sur le dernier avis d'imposition, est inférieur ou égal à 7500. Pour une affectation en 2017-2018, fournir l'avis d'imposition 2017 (revenus 2016).

Renseignements et liste des justificatifs à fournir auprès de votre CMCAS ou SLVie.



Compte rendu succinct de CA du 14 décembre 2017

PRÉSENTS AU CA : M-L. COUSIN, C. CHEVALIER, S. CHAMBENOIS GAUTIER, S. LESSARD, C. RENAUD, G. CLASSEN, J-C. DUPUY, P. CORREY, D. RUELLE, C. BERLO, Y. DAMMAN, G. EUDELIN, P. PARISSÉ, P. GUERARD, J. BITAUD, D. PLASSON, J. DURIS, J. CHAILLER, P. JACQUELIN, D. LAVENIR, D. MICHEL, B. COTE.

ABSENT EXCUSÉ AU CA : H. GAUTIER, D. DELCOURT.

TOTAL 22 MEMBRES PRÉSENTS DONT : 14 CGT, 4 CFE-CGC, 4 CFDT et 0 FO.

Le conseil valide les PV de CA n°68 et bureau n°58 à l'unanimité après quelques corrections.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DE CMCAS

Organisation Syndicale					Votes Blancs	Votes Nuls	Total
Nombre de votes exprimés	1530	427	406	104	83	5	2555
Représentation par O.S.	62,02%	17,31%	16,46%	4,22%			100%
Nombre de sièges attribués	15	4	4	1			24

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Suite à ces résultats, le Bureau Electoral Local a validé les candidats élus et le CA a déterminé la composition du bureau :

CGT

Gaël Classen **Président**

Gilles Eudeline **Secrétaire Général**

Marie-Laure Cousin **Secrétaire adjoint**

Patrick Guerard

Pascal Correy **Trésorier général**

Jean Claude Dupuy **Vice-président délégué**

Christian Berlo **Vice-président**

Pierre Parisse

Jacky Bitaud **Trésorier adjoint**

Yves Damman

Joël Duris

Didier Ruelle

Dominique Plasson

Jessy Chailier

Hervé Gautier

CFDT

Didier Michel **Vice-président**

Sylvaine Lessard

Sabine Chambenois-Gautier

Dominique Lavenir

CFE-CGC

Benjamin Cote **Vice-président**

Catherine Boisseau Chevalier

Pascal Jacquelin

Chantal Renaud

FO

Daniel Delcourt **Vice-président**

• Pour l'ordonnancement : Gaël CLASSEN et Jean-Claude DUPUY

• Pour le paiement : Pascal CORREY et Jacky BITAUD

Nouveau bureau et délégation de signatures adoptés à l'unanimité.

REPRESENTATIVITÉ DANS LES COMMISSIONS

La représentativité dans les commissions a évolué. Sur 18 sièges, la nouvelle répartition donne 12 pour la CGT, 3 pour la CFDT, 3 pour la CFE-CGC. La délégation CGT a fait une déclaration indiquant qu'elle laissera ses sièges libres pour les représentants de la délégation FO dans les commissions patrimoine et jeunesse.

Accord favorable à la majorité (Pour : CGT, CFDT ; Contre : CFE-CGC).

TERRITOIRE CENTRE

Mouvements et informations diverses :

- Contrat de professionnalisation de Dylan Vignais, sur le poste de Technicien communication du 25 Octobre 2017 au 21 Novembre 2018.
- Congé maternité de Laetitia Bessière depuis le 27/11/2017, jusqu'au 20/04/2018. Remplacement par Ludivine Gerez, en contrat d'intérim jusqu'au 27/04/2018.
- Mission de Réginald Saunal sur poste de Responsable maintenance prolongée sur le territoire centre + appui sur le territoire Auvergne Limousin.
- Mission de Karim Boutidja, Logisticien sur le poste de Préparateur de travaux sur le territoire centre + appui sur le territoire Auvergne Limousin.
- Campagne de destruction des archives en cours, déjà réalisée sur Châteauroux et Nevers, le 14 décembre à Bourges.
- Bilan 2017 : un cahier des charges sera défini pour le CA du 11/01/18.
- Signature de la convention cadre des restaurants CCAS et signature en cours des conventions locales.

AIDE AUX VACANCES

- Mise au vote de l'aide aux vacances (voir article page 6)

Accord favorable à la majorité (Pour : CGT, Abstention : CFE-CGC, CFDT).

BUDGET PRIMITIF 2018

Le montant attribué par le comité de coordination pour la CMCAS Berry-Nivernais est de 382 949 €.

Une proposition de budget 2018 déclinée par la délégation CFE-CGC est présentée. Elle se base sur le budget primitif avec des modifications. Bilan global :

- SSH : inchangé car budget inférieur à 7% donc "raisonnable".
 - Jeunesse : baisse de l'ordre de 10%.
 - Sport : baisse de 47%. Des subventions actuellement excessives des Gazelec et de certaines sections.
 - ACL : augmentation de 13%, car c'est le point clef du rôle de la CMCAS, avec une offre supplémentaire : le week-end 100% libre.
- > Redistribution des 75 000€ dégagés par moins de dotations
 > En remboursement de frais de sortie, d'hôtel, de restaurant, d'activité...
 > Totalement libre, ouvert à toutes et tous. Proportionnel à la taille de famille.
 > Remboursement entre 25% et 50% du montant engagé selon coefficient social.

Accord défavorable à la majorité (Pour : CFE-CGC ; Contre : CGT, CFDT)

La délégation CFDT fait une déclaration orale concernant les orientations budgétaires.

Proposition de la délégation CGT pour le budget primitif 2018. A noter en nouveautés pour l'année 2018, une action lecture organisée par la commission jeunesse, un projet sur le handicap par la commission MSSH, l'aide aux départ en vacances d'été, tout en maintenant les actions de solidarité comme le réseau solidaire, les actions de proximité comme les repas pensionnés, les activités de SLVie, arbres de Noël, promotion des activités sportives et culturelles. Les travaux réalisés dans le cadre de l'ADAP seront poursuivis et budgétés sur les réserves d'investissements, permettant de fait de proposer plus d'activités aux bénéficiaires.

Accord favorable à la majorité (Pour : CGT, Contre CFE-CGC, CFDT).

Le budget définitif 2018 est de 382 949€, Il se répartit ainsi :

- jeunesse : 51 434€ (13,4%)
- santé solidarité : 23 341€ (6%)
- activités culturelles loisirs : 153 746€ (38%)
- fêtes traditionnelles : 19 155€ (5%)
- sport : 34 660€ (10,9%)
- info/com et formation : 33 013€ (8,9%)
- charges de gestion : 67 600€ (17,6%)

CALENDRIER 2018

Prochaines dates de CA et bureau

CA : 11 janvier, 29 mars, 24 mai, 28 juin, 4 octobre, 29 novembre.

Bureau : 22 février, 19 avril, 7 juin, 11 septembre, 25 octobre, 29 novembre, 20 décembre.

QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

- Mise en place de la fiche navette pour optimiser les transmissions d'éléments entre les responsables d'activités et les TSA, permettant également d'améliorer la publication des activités via les différents supports de communication. **Accord unanime du CA.**
- Validation de la vente de matériel de musculation (1130€) et de poker (120€) sur Belleville. **Accord unanime du CA.**
- Inventaire : objectif donné de mettre à jour l'inventaire de la CMCAS. Objectif visé : inventaire à jour fin 2018.
- Mise à jour du règlement de mise à disposition du site de Vauvert, sauf pour les sections d'activités (exemple foot, badminton, tennis de table, musculation...), en dehors de leurs activités sportives habituelles, seulement la première réservation sera GRATUITE et les autres réservations seront payantes à la moitié du tarif en vigueur ; tarif de mise à disposition : 150€. **Accord unanime du CA.**
- Validation des candidats BAFA. **Accord unanime du CA.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SLVIE

Les Assemblées Générales de SLVie se tiendront du 16 avril au 16 mai prochain. Lieu d'expression des bénéficiaires, elles permettent d'avoir un bilan de l'année écoulée, d'avoir un point de situation de la CMCAS et d'être force de proposition pour améliorer nos activités sociales de proximité. Lors de ces assemblées, vous pourrez exprimer des vœux, émettre des avis qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS par l'intermédiaire de vos délégués. L'actualité que traversent nos activités sociales nécessite plus que jamais votre participation !

Rendez-vous aux lieux et dates suivantes :

- SLVie 01 Bourges : 15 mai à 16h à la Salle Berry - 65 rue Louis Mallet
- SLVie 02 Châteauroux : 19 avril à 16h15 à la Salle Marcel Paul
19 avril à 8h30 à Mousseaux
- Argenton : 16 mai à 16h15 à Vaux
- Le Blanc : 16 avril à 16h15 à l'agence
- Issoudun : 18 avril à 16h15 à l'agence
- SLVie 03 Vierzon : 15 mai à 16h00 à la salle Marcel Paul
- SLVie 04 Nevers : 14 mai à 17h00 à l'agence
- SLVie 05 St-Amand M. : 20 avril à 16h00 à l'agence
Nérondes : 17 avril à 16h00 à l'agence de Nérondes
- SLVie 09 Belleville : 3 mai à 16h00 au CIP du CNPE
Cosne/Loire : 2 mai à 17h00 à l'agence

CMCAS

Vos élus de SLVie vous accueillent

Sous réserves de disponibilité des agents

SLVIE 01 - BOURGES

Correspondant Patrice LECLERCO
65, rue Louis Mallet - 18036 BOURGES CEDEX
Tél. 02 48 57 64 17 - slv01.cmcas080@asmeg.org

Permanences

lundi, mardi et jeudi : 7h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00,
vendredi : 7h30 à 12h00.

SLVIE 02 - CHÂTEAUROUX

1^{er} étage - 6 rue du 8 mai 1945 - CS 60139
36003 CHÂTEAUROUX CEDEX Tél. 02 54 29 70 59
slv02.cmcas080@asmeg.org

Permanences : du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00

ARGENTON

Z.I. « Les Narrons » - 36200 ARGENTON sur CREUSE
Tél. 02 54 24 29 93

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 16h00 à 17h00

ISSOUDUN

17 rue des écoles - 36100 ISSOUDUN - Tél. 02 54 29 13 69

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 15h30 à 17h00

LE BLANC

22 boulevard CHANZY - 36300 Le BLANC
Tél. 02 54 29 13 82 / Fax 02 54 28 25 16

Permanences : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 15h30 à 17h00

MOUSSEAUX

2 avenue Pierre de Coubertin - 36000 CHÂTEAUROUX
Tél. 02 54 29 58 09

Permanences : le mardi 13/02, 8/03, 17/04, 14/05 et 12/06 2018
de 16h00 à 17h00

SLVIE 03 - VIERZON

Correspondants Jean-Lou DALLOIS et Dominique PLASSON
ZI de l'Aujonnière - 18100 VIERZON
Tél. 02 48 83 14 60 - slv03.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le jeudi de 14h30 à 16h30

SLVIE 04 - NEVERS

Rue Bernard Palissy - 58000 NEVERS
Tél. 03 86 93 02 42 - slv04.cmcas080@asmeg.org

Permanences : certains lundis de 8h30 à 17h00
(calendrier auprès de l'antenne de Nevers)

SLVIE 05 - SAINT-AMAND-MONTROND

Correspondants Fabien VANEL et Brigitte GALLARD
5, rue Marengo - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. 02 48 63 82 38 - slv05.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le 1^{er} mardi de chaque mois : de 13h30 à 17h00
Le 3^e mardi : 13h30 à 16h30

SLVIE 09 - BELLEVILLE /COSNE

Site Centrale AIEB - Correspondant Pierre PARISSÉ
18240 BELLEVILLE SUR LOIRE
Tél. 02 48 54 50 19 - slv-belleville@edf.fr

Permanences : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00



Retrouvez toutes ces informations
sur le site internet de la CMCAS :
www.berry-nivernais.cmcas.com



Accueil - Conseil - CMCAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél. 09 69 36 14 00

BOURGES : 3, rue Marcel Paul - CS 50217 - 18022 Bourges

CHÂTEAURoux : 6, rue du 8 mai 1945
CS 60139- 36002 CHÂTEAURoux

NEVERS : 1 Rue Bernard Palissy - 58027 NEVERS

Accueils ponctuels

Belleville : CNPE de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 15h30
Les mercredis 7-21 février, 7-21 mars, 4-18 avril

Bourges : 65, rue Louis Mallet - 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Les mercredis 14-28 février, 14-28 mars, 11-25 avril

St Amand-Montfond : 5, rue Marengo - 10h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Les mardis 3-27 février, 13-27 mars, 10-24 avril

Vierzon : ZI de l'Aujonnière - de 9h30 à 12h00
Les mardis 6 février, 6 mars, 3 avril

Accueils ponctuels uniquement sur RDV au 09 69 36 14 00 :

Issoudun : 17, rue des écoles - de 9h30 à 12h00
Les mardis 13 février, 13 mars, 10 avril

Mousseaux : 2 av. Pierre de Coubertin à Châteauroux - de 14h à 16h30
Les jeudis 1^{er} mars, 5 avril

Dans les lieux ci-dessous, des événements ponctuels thématiques seront organisés :

- Corbigny
- Decize
- Le Blanc
- Argenton/Creuse
- Cosne/Loire

Assistant(es) Social(es)

L'intervention des assistantes sociales est à destination des bénéficiaires actifs uniquement

Bourges : Julie VIENNE de 14h00 à 16h30
2^e lundi à la Médecine du Travail - 65, rue Louis Mallet.
Contacter son secrétariat au 07.62.72.57.36.

Belleville : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Ericka LAGOUTTE (Ass. Sociale)
Tous les mardis bureau 113 bis - Bâtiment SUT. Tél. 02 48 54 52 76
Possibilité de RDV à domicile ou dans un lieu neutre - contact secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Nevers : Hermine BOISSONNAT (Ass. Sociale)
Tous les mardis - Bureau du Médecin de contrôle - Rue Ravelin.
Tél. 03 86 21 60 22. Secrétariat de FOCSIE. Tél. 02 72 88 23 80
ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Châteauroux : Déborah DELAGE
Sur rendez-vous uniquement - Locaux de la DCP
Secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 - Fax 02 72 88 23 83

CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des IEG
CAMIEG - 92011 Nanterre Cedex
Tél. 0811 709 300 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00



Permanences physiques sans rendez-vous

Châteauroux : de 9h30 à 12h00
Les mercredis 14/02 et 21/03/2018.

Permanences uniquement sur rendez-vous par mail centre_accueil@camieg.org ou par téléphone au 02 34 28 22 10 pour :

Bourges : de 9h30 à 12h - Locaux de la CMCAS
Les mardis 20/02 et 27/03/2018.

Belleville : de 11h00 à 12h30 et de 13h15 à 15h
Local SLVie (Entrée secondaire Bât. Bleu).
Les mercredis 07/02 et 14/03/2018.

Nevers : pas de permanence programmée.

PREVERE

IDCP - DÉPENDANCE - CSMR - OBSÈQUES
ADP - ASSURANCE DE PRÊT
N°VERT : 0 800 00 50 45



CSM-CSMR

45-49, rue Godot de Mauroy - 75009 Paris
Tél. retraités : 0 969 32 37 37
Tél. actifs : 0 969 32 46 46



SATEC

AUTO - 2 ROUES - SCOLAIRE - CHASSE - HABITATION
JURIDIQUE - CHIENS ET CHATS
Tél. : 0 970 80 96 77



Belleville : **Prise de RDV à la SLVie au 02 48 54 50 19**
de 13h30 à 16h00 - les mercredis 30/05 et 27/06/2018

PRISE DE RDV AU 09 69 36 14 00 POUR :

Bourges : de 13h30 à 17h00 - les mardis 29/05 et 26/06/2018

Châteauroux : de 9h00 à 12h00 - les mardis 29/05 et 26/06/2018

Nevers : de 9h00 à 12h00 - les mercredis 30/05 et 27/06/2018